Chercher

_ La cybersécurité, un enjeu de taille

_ La recherche quantitative, partenaire clé des décisions d'investissement

_ RSE : une formalisation porteuse d'avenir

La cybersécurité, un enjeu de taille

→ **LAT-DIOR SECK**
Responsable du pôle
Système d'Information

> "En se dotant d'un Responsable Sécurité des Systèmes d'Information, Covéa Finance affiche clairement sa volonté de s'entourer d'une équipe entièrement dédiée à la gestion du risque cyber, de la sensibilisation des salariés à la mise en place de remparts technologiques, en passant par les procédures d'intégration de la sécurité dans les projets et de gestion de crise adaptées en cas de cyberattaque."

Où en est la menace « cyber » au sens large ?

Lat-Dior Seck : Elle est en augmentation et en constante mutation, tant chez les particuliers que dans les entreprises, ces dernières restant une cible de choix. La généralisation du télétravail à la faveur de la crise sanitaire a ouvert de nouvelles perspectives aux pirates informatiques, qui tentent par tous les moyens d'intercepter les flux d'information circulant entre le domicile des salariés et les data centers. On assiste à un nombre croissant d'attaques de type hameçonnage ou rançongiciel : profitant du clic malencontreux d'un salarié sur un lien frauduleux, les malfaiteurs accèdent au SI, chiffrent les données et pratiquent le chantage financier auprès de l'entreprise pour débloquer l'accès.

Quels cyberrisques court une société de gestion ?

L.-D. S. : Cela va de la perturbation forte à la rupture complète de l'activité. Il existe un lien fort entre, d'une part, la durée d'indisponibilité du SI et le blocage de l'accès aux données, et, d'autre part, la survie d'une entreprise. Sans résolution du problème au bout de sept jours environ, plus de 80 % des sociétés touchées ferment leurs portes, soit parce que l'impact financier est trop élevé, soit parce qu'elles ont perdu la confiance de leurs clients.

Comment se protéger efficacement ?

L.-D. S. : Le premier rempart, ce sont les utilisateurs, car les pirates exploitent la « faille humaine ». À partir du moment où les salariés sont sensibilisés, ils appliquent les bonnes pratiques et sont à même de contrer efficacement la menace. Nous communiquons régulièrement sur ce sujet, à travers l'intranet et les formations de l'université interne, en exploitant notamment les contenus de qualité mis à disposition par la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr ou par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Protection des données : un domaine stratégique

Depuis un peu plus de deux ans, Covéa Finance travaille à la mise en conformité de l'ensemble de ses contrats informatiques avec les contraintes réglementaires de cybersécurité et de protection des données personnelles, notamment le RGPD*. Au programme, entre autres actions, identification et renégociation des clauses « à risque », signature d'avenants, diligences spécifiques pour les missions en sous-traitance, etc. *« Pour mener à bien cette remise à plat, le pôle Juridique et Conformité opère main dans la main avec le SI. Concernant les prestations de services informatiques, le SI nous apporte son expertise opérationnelle et technique pour articuler les contrats de la manière la plus protectrice pour Covéa Finance »,* explique Céline Saint-Hilaire, Juriste Informatique et Données. Une collaboration qui a notamment débouché sur la création d'une « matrice Cloud » anticipant les dernières évolutions réglementaires et désormais systématiquement utilisée pour sélectionner les prestataires en matière de services « Cloud », soit ceux qui remplissent le mieux les obligations attendues en termes de vigilance informatique, de souveraineté, mais aussi de protection des données personnelles et de sécurité.

** RGPD : règlement général sur la protection des données.*

54 %

des entreprises déclarent avoir subi au moins une attaque en 2021.

Un chiffre en légère baisse par rapport aux années précédentes (57 % en 2020 et 65 % en 2019), démontrant la pertinence des dispositifs mis en place progressivement.

(Source : Club des experts de la sécurité de l'information et du numérique – Cesin.)

Le deuxième rempart est technologique, avec la mise en place d'outils de type pare-feu et antivirus. Nous pratiquons aussi le chiffrement des disques durs de nos ordinateurs, ce qui rend inexploitable leur contenu en cas de perte ou de vol. En complément, nous déployons actuellement un outil EDR (Endpoint Detection and Response), une solution capable de détecter et contrer des activités suspectes, ainsi que des dispositifs d'authentification forte et multifacteur, qui apportent des gages de sécurité supplémentaires.

Comment Covéa Finance appréhende-t-elle cette problématique ?

L.-D. S. : Nous faisons régulièrement évoluer nos plans de continuité et de reprise d'activité, qui permettent de réduire au minimum les délais d'interruption de service et de repartir de sauvegardes de données récentes. En cas d'incident, Covéa Finance peut également s'appuyer sur un processus de gestion de crise. Côté utilisateurs, nous collaborons avec les métiers afin de traquer efficacement tout mouvement ou tout e-mail suspect. Nous sommes également tenus de nous assurer que nos partenaires appliquent eux aussi les bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Nous nous appuyons si besoin sur des partenaires experts capables d'analyser les différents types de menaces et de nous accompagner dans la réponse aux incidents.
Au niveau technique, nous pratiquons le cloisonnement des réseaux, qui permet d'étanchéifier les différentes couches du SI, afin d'endiguer une éventuelle contagion virale.

Pourquoi créer une fonction de Responsable de la Sécurité du Système Informatique ?

L.-D. S. : La création de ce nouveau poste en 2021 intervient dans le cadre du projet de réorganisation globale des fonctions SI. Covéa Finance, qui disposait d'ores et déjà d'un Coordinateur Informatique et Sécurité depuis 2017, affiche ainsi sa volonté de mettre en place une équipe dédiée, avec une organisation et une gouvernance propres.

La recherche quantitative, partenaire clé des décisions d'investissement

→ **VICTOR JAMES**
Responsable de l'équipe Recherche Quantitative

→ **NICOLAS PESCI**
Chargé d'Études Quantitatives

> "Les avancées technologiques de ces dernières années, l'essor de l'intelligence artificielle, mais aussi l'expansion des données financières et extra-financières constituent des défis autant que des opportunités pour une société de gestion. Ce contexte explique aussi la raison du succès de la recherche quantitative, qui repose sur l'analyse mathématique et statistique."

En quoi la recherche quantitative ouvre-t-elle le champ des possibles en matière de gestion d'un portefeuille ?

Victor James : Rappelons d'abord ce qu'est la recherche quantitative, à savoir l'application des méthodes mathématiques et statistiques à l'analyse de données financières. Si elle existe depuis les années 1970, l'essor technologique des dernières années et la quantité pléthorique de données à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés ont changé la donne. On parle désormais de science des données (data science) et l'intelligence artificielle a fait entrer la recherche quantitative dans une nouvelle dimension. La recherche de stratégies systématiques basées sur des facteurs de surperformance et des primes de risque nous offre aujourd'hui un angle d'analyse innovant, au-delà du simple prisme géographique ou sectoriel traditionnel. Notre travail de veille et d'analyse est un rouage essentiel de l'innovation chez Covéa Finance, qui compte parmi les sociétés de gestion ayant fait le choix de se doter d'une équipe de recherche quantitative intégrée.

Comment fonctionne la recherche quantitative chez Covéa Finance ?

V. J. : Covéa Finance place la recherche au cœur de son processus d'investissement, et la Recherche Quantitative y tient un rôle croissant, avec un effectif qui a doublé depuis 2019. Véritable vecteur d'innovation, l'équipe s'organise autour de deux axes qui sont étroitement liés : la recherche fondamentale et la recherche appliquée. La recherche fondamentale nous permet de nous positionner à l'avant-garde de notre spécialité et de tisser un lien fort avec le monde académique.

"Nos publications contribuent à l'avancée de l'état de l'art en matière de finance quantitative. Elles assoient notre légitimité et nous font gagner de la reconnaissance en externe. Elles participent enfin à renforcer l'expertise et la dynamique d'innovation, enjeux clés du plan Ambition 2026 de Covéa Finance."

Parallèlement, la recherche appliquée rend possible l'utilisation de nos travaux dans les stratégies d'investissement de Covéa Finance, avec un impact profond sur les performances ajustées du risque et sur la systématisation du processus d'investissement. Nous intervenons aussi dans la définition d'approches factorielles sophistiquées, utilisées dans la construction et l'optimisation des profils de portefeuilles, sans oublier l'analyse de données alternatives, notamment dans le cadre des approches ESG.

Quelle est la nature de votre lien avec les équipes de Gestion ?

Nicolas Pesci : La Recherche Quantitative, qu'elle soit appliquée ou fondamentale, a pour principal objectif de répondre aux sollicitations des équipes de Gestion. Le processus d'innovation commence donc par une problématique amenée par les gérants, que nous essayons d'abord de résoudre en utilisant les données et les méthodologies existantes.
Si celles-ci ne sont pas pertinentes, si la littérature ne correspond pas totalement à ce que l'on souhaite faire ou nécessite des modifications pour gagner en précision, nous développons en propre des méthodologies exclusives. Ces innovations profitent alors à l'ensemble de Covéa Finance à travers la réalisation de modèles que nous mettons à disposition des équipes de Gestion afin de les aider dans le processus de sélection de titres.

Quelle a été l'actualité 2021 pour votre équipe ?

N. P. : Nous avons notamment travaillé au développement de notre capacité à identifier les changements de régime des marchés. Mais s'il faut mettre en lumière un temps fort pour 2021, c'est le développement d'un modèle d'évaluation du risque de défaut, soit la probabilité qu'une entreprise ne rembourse pas sa dette : un enjeu décisif, surtout dans le contexte de la crise sanitaire. Cet outil sur les probabilités de défaut répond à une demande de l'équipe Gestion Taux, qui souhaitait être en mesure d'évaluer plus précisément ce risque dans ses programmes d'investissement.
En conjuguant son expertise de l'évaluation de la dette des entreprises et nos connaissances mathématiques, nous avons mis au point un outil aujourd'hui reproductible sur chaque programme d'investissement. Ce travail a été remarqué par le comité de lecture de la prestigieuse revue internationale *Applied Mathematical Finance*, qui a choisi de le publier : une grande fierté pour l'équipe Recherche Quantitative et pour Covéa Finance, peu de sociétés de gestion ayant eu les honneurs de ce journal reconnu.

RSE : une formalisation porteuse d'avenir

→ **LUDOVIC JACQUIER**
Directeur Général Délégué en charge de l'ensemble des fonctions Supports et de Contrôle

"Depuis sa création, Covéa Finance a toujours exercé sa responsabilité sociétale, bien avant que la notion de RSE ne soit institutionnalisée. Avec la crise sanitaire, nous avons cependant amplifié et enrichi nos actions, avec le souhait d'y embarquer l'ensemble des collaborateurs."

La prise en compte de la RSE est désormais incontournable dans les entreprises. Quelles sont les grandes tendances que vous observez en la matière et que vous avez formalisées chez Covéa Finance ?

Ludovic Jacquier : La RSE recouvre plusieurs dimensions. Il y a tout d'abord la gouvernance et l'éthique des affaires avec le renforcement des dispositifs liés à la lutte contre la corruption et la gestion des conflits d'intérêts, des sujets à l'égard desquels nous avons toujours été d'un haut niveau d'exigence et pratiquons une veille permanente. Il y a ensuite le sens de notre action vis-à-vis des autres acteurs économiques et sociétaux. Une action qui comporte trois axes : une politique de mécénat culturel implanté dans nos territoires, des opérations de soutien financier ou matériel au milieu éducatif ou en lien avec l'économie circulaire et, enfin, le financement d'associations par l'intermédiaire de fonds de gestion solidaires. Il y a enfin la conscience de notre impact environnemental qui nous conduit à accélérer le rythme de nos initiatives dans ce domaine.

Pourquoi une charte RSE pour Covéa Finance ?

L. J. : Covéa Finance agit historiquement sur de nombreux pans de la RSE, sans que ses actions aient été placées sous cette bannière. Or le rôle sociétal joué par une entreprise est aujourd'hui à la fois un facteur de motivation pour les collaborateurs et un critère différenciant pour les candidats dans le cadre du recrutement, notamment pour les jeunes diplômés. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de formaliser la démarche dans une charte qui comporte six champs d'action. Et pour la faire vivre, nous avons créé en 2021 un poste de Coordinateur RSE. Rattaché à l'équipe RH, il assure le lien avec les actions du groupe Covéa, communique sur nos propres engagements et orchestre les actions avec les collaborateurs. L'objectif pour les années à venir est d'intensifier les actions existantes et d'enrichir notre charte d'actions réalistes et concrètes.

"Au-delà des engagements qu'elle détaille, notre charte RSE formalise les actions que nous menons déjà depuis de nombreuses années, sur des sujets allant de l'égalité des chances à la maîtrise de l'impact environnemental."

Quelles sont les grandes thématiques de la charte ?

L. J. : Le premier thème est celui de « l'égalité des chances et de la préservation des emplois », avec le souci de contribuer à un monde où chacun puisse (re)trouver sa place : à ce titre, nos actions vont de notre politique de stages rémunérés (particulièrement volontariste) et de l'égalité femmes/hommes dans tous les métiers et à tous les niveaux, à notre soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire. Deuxième thème : « l'éducation et la culture », avec l'ambition de rendre accessible et de transmettre le savoir au plus grand nombre. C'est dans cette optique que nous nous engageons auprès d'établissements de formation, que nous soutenons les acteurs du monde de la culture et que nous développons notre université interne, avec un accès à des formations ouvertes à tous. Le troisième thème, « la prévention des risques », relève de l'évidence pour une société comme Covéa Finance. Nous sensibilisons nos collaborateurs aux bons réflexes à adopter face aux risques, qu'ils soient financiers ou physiques, y compris domestiques en télétravail. Le quatrième thème, « territoires et proximité », est axé sur la cohésion territoriale et la préservation de l'emploi en France. Cela passe notamment par l'internalisation de tous nos métiers avec des équipes localisées exclusivement sur le territoire national et un choix de fournisseurs, sous-traitants et prestataires de proximité. Notre cinquième thème de travail porte sur « l'environnement et la transition énergétique ». Pour maîtriser l'impact énergétique de nos locaux et la réutilisation des matériaux, nous travaillons de concert avec Covéa Immobilier, le propriétaire de nos locaux. Nous avons également initié des plans de réduction de nos déchets et de l'usage du plastique et du papier. Nous incitons aussi nos collaborateurs à utiliser les transports collectifs et alternatifs et leur proposons en ce sens un forfait « mobilité durable ». Enfin, le sixième et dernier thème concerne notre « responsabilité d'entreprise », à savoir le fait d'être une entreprise citoyenne, à l'écoute de toutes nos parties prenantes, en conformité avec les réglementations, pratiquant des achats et des investissements responsables et contractant avec d'autres entreprises respectueuses de nos valeurs et de nos choix en matière d'engagement sociétal.